

Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 10 mai 2017

Numéro 3

Sommaire

- 400 réservations en seulement dix jours pour L'Héritage I
- Vente de garage et tournoi de golf au profit de la Fondation du RSSS
- À Trois-Pistoles : *L'œil* de la tempête passe à l'action
- Trois-Pistoles souligne en grandes pompes la Fête nationale 2017

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

12 juin 2017 10 juillet 2017 14 août 2017 11 septembre à 19 h 30

URGENCE VOIRIE 418 851-5403 24 heures sur 24

URGENCE 911

PRÉVENTION INCENDIE 418 851-2219

SITE WEB

www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK

www.facebook.com/ VilledeTroisPistoles/

L'Héritage I sera fin prêt à entreprendre sa nouvelle saison de navigation dès le 25 mai

Le personnel est déjà à pied d'œuvre pour effectuer les travaux réguliers d'entretien sur le navire après ces longs mois d'hibernation; une opération de dragage a été menée avec succès afin d'enlever les boues excédentaires accumulées aux abords du quai au fil des saisons et pouvant entraver les manœuvres d'accostage ou de départ du traversier; une importante mise à niveau de la timonerie est en voie de réalisation de même que le remplacement des deux hélices de façon à les rendre parfaitement compatibles avec la nouvelle motorisation mise en place l'an dernier. Tout indique donc que c'est le vrai retour du printemps au grand quai de Trois-Pistoles et que la nouvelle saison de navigation s'annonce prometteuse : L'Héritage I sera fin prêt à larguer les amarres le jeudi 25 mai prochain pour une nouvelle saison de navigation qui s'étirera jusqu'au 10 octobre. «Toute l'équipe est fébrile, nous avons tous hâte», nous décrit Patricia Russell. directrice générale de la Compagnie de Navigation des Basques.

Par ailleurs, les gestionnaires de la Compagnie de Navigation n'ont pas chômé, au cours des derniers mois, multipliant les démarches dans le but d'obtenir une aide financière de 192 000\$ dans le cadre de la Stratégie maritime du gouvernement du Québec qui devait permettre d'apporter des améliorations au traversier à la hauteur de 384 000\$. Au moment d'écrire ces lignes, la Compagnie de Navigation n'avait toujours pas obtenu de confirmation officielle relative à cette assistance financière. «Notre dossier a bel et bien franchi toutes les étapes et on nous confirme qu'il est maintenant rendu au bureau du ministre des Transports du Ouébec Laurent Lessard», nous informe madame Russell. Même si cette confirmation se fait attendre, la Compagnie de Navigation se doit tout de même de passer à l'action en ce qui a trait à deux éléments essentiels du plan d'améliorations projetées: la mise à niveau de la timonerie et le remplacement des deux hélices. «Nous avons quand même pu inscrire notre demande à l'intérieur d'une mesure spéciale par laquelle on nous assure que si notre demande est acceptée, les dépenses engagées avant même la confirmation de l'aide financière seront admissibles». nous explique la directrice générale de la Compagnie de Navi-

L'Héritage I entamera donc sa nouvelle saison avec une timonerie refaite à neuf. «C'est là une mise à niveau qui ne pouvait plus attendre», de nous mentionner madame Russell. C'est que les équipements composant la timonerie du traversier datent de 1973. Il y avait urgence de tout changer afin de s'ajuster aux nouvelles technologies, que ce soit en termes d'efficacité comme de sécurité accrue. Ordinateurs de bord, système de navigation assistée par GPS, radars, sonars et jusqu'à l'ameublement, tout est remplacé. Pour ce qui est des hélices, là aussi on nous indique qu'il s'agit d'une nécessité en ce sens que les deux moteurs qui avaient dû être remplacés l'an dernier exigent des hélices d'un angle différent afin de rendre le tout parfaitement compatible. Le simple fait de remplacer les deux hélices permet à la nouvelle motorisation d'atteindre sa pleine capacité et de remplir ses promesses au chapitre de l'économie de carburant.

Le plan global d'améliorations projetées comporte d'autres

éléments mais ces derniers peuvent être reportés dans le temps. «Nous avons mis l'accent sur ce qui nous apparaissait le plus essentiel et urgent alors que d'autres éléments peuvent être reportés à l'automne», nous précise madame Russell qui ajoute que L'Héritage I «a besoin d'amour de la proue à la poupe et que l'objectif premier est de toujours chercher à l'améliorer dans la mesure du possible». Rappelons que la Compagnie de Navigation des Basques garde le cap sur l'année 2020 alors que le traversier devra obligatoirement se retrouver en cale sèche pour une inspection en profondeur.

Départ du capitaine François Thériault

Après vingt-cinq ans de service à bord de L'Héritage I, le capitaine François Thériault quitte le navire pour relever de nouveaux défis. Résident à Saint-Épiphane, le capitaine Thériault poursuivra sa carrière en région après avoir rendu de fiers et loyaux services à la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins, faisant preuve de professionnalisme en tout temps et en toute circonstance. Pour sa part, le capitaine Alexandre de Lasalle demeure en poste pour une troisième saison et sera secondé par un navigateur de grande expérience membre des pilotes du Saint-Laurent, le capitaine Gérard Belley de Saint-Joseph-de-la-Rive. Ce dernier agira à titre de second capitaine à bord du traversier et aussi de mentor auprès des deux premiers maîtres de façon à les préparer à une future carrière de capitaine. Navigateur chevronné, le capitaine Bellev arrive à bord muni d'une feuille de route impressionnante et d'un fort bagage de connaissances qu'il s'appliquera à partager avec l'ensemble de l'équipage.

400 réservations en dix jours sur L'Héritage I Un nouveau service en ligne qui fait ses preuves rapidement

Le service de réservations de la Compagnie de Navigation des Basques se met au goût du jour. Et les résultats sont étonnants. «Seulement dix jours après la mise en service du nouveau site internet de réservations, nous avions enregistré un total impressionnant de 400 réservations à bord du traversier pour la prochaine saison», nous dévoile avec fierté Patricia Russell, directrice générale de la Compagnie de Navigation. Même une réservation en provenance de la Finlande a été enregistrée.

Conçu par l'entreprise CDE Solution Informatique de Sherbrooke, le nouveau service en ligne est en effet accessible partout sur la planète sur tablette comme sur cellulaire. Et derrière ce succès se cache un nom : Nancy Gauvin, fille de monsieur Réginald Gauvin, ex-enseignant et résident de Trois-Pistoles. À l'emploi de l'entreprise sherbrookoise, madame Gauvin est celle qui a peaufiné le produit dans ses moindres détails, développant pour ce faire une heureuse complicité avec la directrice générale de la Compagnie de Navigation des Basques. Le résultat en est un produit finement adapté, facile d'utilisation et d'une efficacité qui ne fait déjà aucun doute. «Le professionnalisme de madame Gauvin, sa grande disponibilité et sa préoccupation bien sentie de répondre à tous nos besoins et ce, dans les moindres détails auront grandement facilité les choses», nous dit Patricia Russell qui, à titre de première répondante dans cet important dossier, a fait sa large part dans l'avancement du projet.

C'est à l'adresse www.traversiercnb.ca que la nombreuse clientèle du service de liaison maritime a maintenant rendezvous. Sur ce site, quiconque peut créer son propre compte, procéder à sa réservation, indiquer une annulation et suivre le tout en temps réel. De plus, alors que les réservations à distance ne pouvaient se faire antérieurement que pour un emplacement automobile, elles peuvent désormais se faire pour un emplacement camionnette, motocyclette et spyder. Qui plus est, le personnel à bord du traversier profite de cette nouvelle technologie pour informer ses clients, également en temps réel, de toute situation pouvant survenir, qu'il s'agisse d'une annulation de traversée pour cause de mauvais temps ou autres. Somme toute, une avancée majeure dans l'offre de service de la liaison maritime.

Opération dragage réussie

Nombreux auront été ceux et celles à se rendre aux abords du grand quai en avril pour y observer chaland, grue et convoyeur s'activer dans le secteur du débarcadère. Commandés par la Régie intermunicipale des installations portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins, les travaux effectués consistaient à draguer le fond marin de façon à faciliter les manœuvres de L'Héritage I à l'accostage et au départ, notamment lors de périodes de basses eaux. À la Régie intermunicipale, on nous explique qu'une telle

opération doit être réalisée à des intervalles de trois ou quatre ans.

Si l'opération en elle-même ne semble pas si simple à réaliser, le processus précédant l'autorisation de tels travaux ne relève pas davantage de la simplicité. Dans les faits, il y a plus de neuf mois que la Régie a déclenché le processus devant mener à la réalisation des travaux. Une première étape consistait à faire effectuer des tests bathymétriques servant à mesurer la profondeur du plancher marin et à visualiser son relief, tests réalisés par la firme Marc Pelletier en septembre 2016. C'est à partir de ces données que les ingénieurs de Norda Stelo ont pu élaborer l'ensemble du dossier de dragage incluant la conception des devis en prévision des appels d'offres. Le dossier complété, la Régie se devait alors d'obtenir le feu vert du ministère de l'Environnement du gouvernement du Québec ainsi que de Pêches et Océans Canada, lesquels ont épluché le dossier au peigne fin en vue de s'assurer que l'exécution des travaux de dragage n'occasionneraient ni nuisance ni dérangement à la faune et à la flore marines présentes dans le secteur. Ces autorisations obtenues, la Régie pouvait enfin passer à l'étape des appels d'offres, étape pour laquelle elle a pu compter sur les solides connaissances de madame Danielle Ouellet de la Municipalité Notre-Dame-des-Neiges. Mentionnons que trois entreprises étaient sur les rangs pour l'obtention du contrat, lequel a été accordé à l'entreprise Construction BCK de Saint-Simon.

Avec le retour prochain du beau temps Le Service de prévention des incendies vous rappelle d'importantes consignes de sécurité

Ce ne sont certainement pas les premiers mois de l'année, y compris avril, qui nous ont fait déballer nos équipements de plein air. Mais il reste que le beau temps se profile à l'horizon et que nos habitudes de vie prendront une tournure plus estivale. C'est en prévision de cette période que l'on souhaite toute proche que le Service de prévention des incendies de la Ville de Trois-Pistoles tient à vous rappeler d'importantes consignes qui ont pour but d'assurer la sécurité de toute la population.

En tout premier lieu, il faut garder en mémoire que les feux extérieurs à ciel ouvert sont interdits en tout temps. Il vous faut donc utiliser obligatoirement un foyer conçu à cet effet et muni d'un pareétincelles. De plus, la population est invitée à consulter le site de la SOPFEU afin de connaître le danger d'incendie, lequel va de bas à extrême. S'il est élevé, on vous recommande de vous abstenir d'allumer un feu même en utilisant votre foyer extérieur. Par ailleurs, l'équipe de prévention des incendies vous informe qu'elle complètera en mai les visites commencées en 2015 dans le cadre de sa campagne de prévention. Ces visites se font les mardis et jeudis entre 18h30 et 20h30 ainsi que les samedis en journée. La Ville de Trois-Pistoles sollicite votre collaboration afin de faciliter le travail des pompiers lors de ces visites qui sont d'une durée de cinq à vingt minutes. Cette équipe est composée de Denis Lauzier, préventionniste, et de pompiers volontaires. Tous disposent d'une carte d'identité délivrée par le ministère de la Sécurité publique en plus d'arborer l'insigne du Service des incendies de la Ville de Trois-Pistoles. Si vous avez des interrogations à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le directeur du service Pascal Rousseau ou avec le préventionniste Denis Lauzier au 418-851-2219.

Enfin, un rappel de première importance : afin de faciliter le travail des équipes d'urgence et de contribuer à votre propre sécurité, on vous demande de vous assurer que le numéro civique de votre résidence est bel et bien affiché sur la façade de votre bâtiment (maison ou chalet) et qu'il est facilement visible de la rue. Si votre maison ou chalet est éloigné de la voie publique, on vous conseille de fixer votre numéro civique sur un support installé près de cette voie publique. Sachez que cette mesure est obligatoire afin de faciliter le repérage de votre résidence ou chalet par les pompiers, ambulanciers et autres équipes d'urgence.

Au profit de la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques Vente de garage communautaire le 27 mai et tournoi de golf le 21 juin

Deux évènements s'offrent à la population pour manifester son appui à la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques. Rappelons que la Fondation a pour mission d'amasser des fonds servant à assurer la qualité des soins et des services médicaux dispensés sur le territoire des Basques. Présente dans le milieu depuis 1981, la Fondation a réalisé au fil des ans des investissements directs de plus de 600 000\$ dans le réseau de santé et de services sociaux de notre territoire, que ce soit au bénéfice des clientèles en hébergement, à l'urgence, en soins palliatifs et autres. La Fondation s'implique dans l'organisation d'activités et dans l'achat de matériel (moniteurs cardiaques, civières, lits de traitement). Ses actions profitent à l'ensemble du territoire et reposent sur les contributions de tous et chacun, de là l'importance d'appuyer cette cause et de répondre présent à ses activités de financement.

Une première occasion d'épauler la Fondation en cette année 2017 est celle du samedi 27 mai alors que se tiendra une vente de garage communautaire à l'édifice L'Abri Doré, sis au 190 rue Martel. On vous invite à y louer un emplacement au coût de 20\$ pour vendre vous-mêmes vos articles ou à faire don de divers articles à la Fondation, lesquels seront mis en vente. L'invitation est lancée à toute la population à se rendre magasiner à L'Abri Doré le samedi 27 mai entre 9h00 et 16h30. Pour louer un emplacement ou pour toute autre information sur la vente de garage communautaire, vous pouvez communiquer directement avec la Fondation au 418-851-3700 poste 107.

Autre activité majeure de financement présentée par la Fondation : le tournoi de golf annuel sur le parcours du Golf du Parc du

Mont Saint-Mathieu. L'évènement, qui en sera à sa 23^e édition, se déroulera le mercredi 21 juin sous la présidence d'honneur de l'homme d'affaires Nicolas LeBlond. Originaire de Saint-Jean-de-Dieu, monsieur LeBlond est copropriétaire du garage Windsor de Trois-Pistoles (anciennement Service Rioux) depuis 1999 et du garage Windsor de Rivière -du-Loup depuis 2006. Trois départs pour une ronde de neuf trous sont offerts: un premier à 8h00, un deuxième à 11h00 et un dernier départ à 14h00. Le coût pour une ronde est de 125\$ incluant le souper au chalet multifonctionnel du Parc du Mont Saint-Mathieu. Si vous ne pouvez prendre part à la journée de golf, vous êtes invités à réserver votre place pour le souper-bénéfice au coût de 50\$ par personne. Pour information et réservation, on peut joindre la directrice de la Fondation, Madame Vivianne Messier, au 418-851-3700 poste 107.

Ne manquez pas de vous en mettre «plein la vue» le samedi 20 mai à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles

Sans contredit le spectacle à plus grand déploiement présenté à Trois-Pistoles en ce printemps 2017: le concert-évènement *Plein la vue* présenté à l'église de Trois-Pistoles le samedi 20 mai. Sur scène: l'Harmonie des Cascades de Beauport avec ses quelque soixante musiciens auxquels se joindront les cinquante chanteurs et chanteuses du Chœur de musique de films du Ouébec.

Prestigieuse formation musicale composée de musiciens de la région de Québec, l'Harmonie des Cascades de Beauport existe depuis 1980 et offre un répertoire vaste et varié comprenant principalement de la musique classique, folklorique, religieuse, en plus de chants de Noël, de films et des marches. Son directeur musical Mathieu Rivest est également directeur général et directeur artistique du Camp musical de Saint-Alexandre-de-Kamouraska. L'ensemble musical a été honoré à de nombreuses reprises remportant plusieurs prix d'excellence en interprétation et plusieurs distinctions tant au Québec qu'à l'étranger. Le groupe a également effectué plusieurs tournées internationales de la France à la Slovaquie et la Chine en passant par la Belgique, la Suisse, l'Angle-

terre, l'Italie, l'Espagne et l'Autriche.

Pour sa part, le Chœur de musique de films du Québec est l'un des rares ensembles québécois à se consacrer exclusivement à l'interprétation de trames sonores d'œuvres cinématographiques. Le Chœur est composé de choristes en provenance de Montréal, Laval, les Laurentides et le Suroît. Fait à noter : il y aura tout au long du concert des projections de scènes des différents films ainsi interprétés.

Le coût des billets pour ce *Plein la vue* est à 20\$ en prévente chez Kadorama, au dépanneur Chez Guérette et au presbytère. Il sera de 25\$ à l'entrée le soir du concert-spectacle.

Un nouvel organisme local promoteur de spectacles ATTENTION : L'Œil de la tempête passe à l'action

Le milieu culturel pistolois vient de s'enrichir d'un tout nouvel organisme promoteur de spectacles : L'œil de la tempête. La nouvelle entité a vu le jour en février dernier, se donnant pour mission d'assurer la relève au chapitre de la présentation de spectacles musicaux en salle ou à l'extérieur, notamment à la Forge à Bérubé. L'œil de la tempête caresse de nobles ambitions, soit celles de contribuer à la vitalité culturelle de Trois-Pistoles, de la MRC des Basques et, plus largement, de tout le Bas-Saint-Laurent: d'œuvrer dans le but d'améliorer la qualité de vie des populations de ces territoires et de participer activement au rayonnement de la vitalité artistique de la région sur le plan national et même international.

L'équipe est en selle, comptant dans ses rangs les deux cofondatrices de l'organisme, Karine Vincent et Cindy Larouche qui agissent respectivement à titre de présidente et de vice-présidente. Les autres membres sont Marie Lefrançois-Huot, trésorière; Gabrielle Rousseau, secrétaire; Daisy Boustany et Philippe De Carufel, administrateurs. Le groupe a son propre logo créé par Gabrielle Rousseau et mis en forme par Olivier Lacroix-Pelletier, sa propre page Facebook que vous êtes invités à aimer en très grand nombre à www.facebook.com/loeildelatempete, ainsi que sa propre adresse courriel que vous êtes invités à utiliser en tout temps et pour toute question à loeildelatempete@gmail.com.

Et attention : *L'œil de la tempête* nous confirme déjà la présentation de trois spectacles à venir (un premier était présenté à la Forge à Bérubé le 18 mars). Ce sera donc : Fred Fortin le samedi 13 mai, Bernard Adamus le samedi 23 septembre et les *Hay Babies* le samedi 2 décembre, tous à la

Forge à Bérubé. Comme le veut la nouvelle formule mise de l'avant par *L'œil de la tempête*, les soirs de spectacle commencent tous par un 5 à 7 au Café Grains de Folie, exception faite de celui du 13 mai. Les spectacles débutent tous à 20h30 et se prolongent tous au Bar Chez Boogie. Vous devez noter que les billets pour ces trois prochains spectacles sont en vente **en ligne seulement** et ce, dès maintenant à l'adresse www.lepointdevente.com/billets/loeildelate mpete2017. Des billets seront aussi disponibles à l'entrée mais... s'il en reste!

L'œil de la tempête fait entendre son souffle auquel se joignent des groupes du milieu, institutions et maisons d'affaires, qui appuient sa mission. Vous êtes tous invités à vous joindre au mouvement en vous informant de la programmation via la page Facebook de l'organisme et en profitant des offres de spectacles qui vous sont faites.

Trois jours de festivités les 23, 24 et 25 juin Trois-Pistoles souligne en grandes pompes la Fête nationale 2017

Citoyens, citoyennes, soyez de la fête car c'est VOTRE fête. Trois-Pistoles se prépare à souligner en grandes pompes la Fête nationale 2017. Pavoisez, festoyez, trois jours durant on vous fera chanter, danser, manger comme jamais auparavant. Afin de vous permettre de bien vous préparer pour ces trois jours de festivités populaires, voici en partie ce qui vous est proposé.

L'ouverture des grandes fêtes se fera le vendredi 23 juin dès 17h00 avec l'inauguration officielle du tout nouveau gazébo installé dans le parc de l'église. On saluera cette initiative du Comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles de doter le parc de l'église d'un remarquable pavillon de jardin (ou

d'une splendide gloriette) en dégustant les hot-dogs spécialement préparés pour l'occasion par la Boucherie Centre-Ville et en découvrant les tout nouveaux produits brassés par la Microbrasserie Le Caveau des Trois-Pistoles, le tout à prix populaire. Pour le plaisir de tous, la musique québécoise sera à l'honneur alors qu'un répertoire judicieusement choisi par Donald Charles Gagnon vous charmera de ses airs connus ou à découvrir. À noter que l'accès au site est gratuit et qu'en cas de pluie, seules les activités protocolaires seront maintenues, celles-ci étant déplacées à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'hôtel de ville.

Le samedi 24 juin, un premier rendez-vous vous conduira à l'église Notre-Dame-des-Neiges

pour assister à la célébration de la messe de 10h00 qui sera suivie de l'hommage au drapeau du Québec, du discours patriotique et d'une performance de la chorale paroissiale sur le parvis de l'église. Restez sur place pour la suite de la programmation qui vous sera dévoilée dans la prochaine édition de votre Courrier municipal.

Pour clore ces festivités de la Fête nationale, vous êtes tous invités à l'ouverture officielle de la nouvelle saison du Marché public des Basques le dimanche 25 juin dès 10h00 sur le terrain adjacent à la station-service Sonic à l'angle de la rue Jean-Rioux et de la route 132.

Vous êtes incertain devant l'insistance d'un colporteur? Sachez que la Ville règlemente le colportage et que vous avez des droits

L'arrivée de la belle saison peut aussi coïncider avec l'apparition de vendeurs itinérants qui viendront frapper à votre porte. Sachez que la Ville de Trois-Pistoles règlemente le colportage dans les limites de son territoire et ce, via son Règlement 788 relatif aux colporteurs, aux vendeurs itinérants et autres activités se déroulant sur la place publique. Vous avez donc des droits à ce chapitre. Ces droits sont les suivants: - celui de demander au colporteur ou à la personne qui sollicite un don de s'identifier et de vous montrer une pièce d'identité;

- si le colporteur n'est pas résident de Trois-Pistoles, il doit détenir un permis de colportage émis par la Ville et il est tenu de vous le montrer à votre demande; - il est interdit de colporter avant 10h en matinée et après 20h en soirée; - il est interdit même au détenteur d'un permis de colportage de faire de la sollicitation là où est affichée la mention «Pas de colporteur» ou «Pas de sollicitation»; - il est interdit à tout détenteur de permis de faire de la vente ou de la sollicitation sous pression ou de manière agressive; - un permis n'est toutefois pas requis pour les

personnes qui remettent gratuitement des publications à caractère moral ou religieux et qui ne sollicitent pas de don; - il est interdit à tout propriétaire d'immeuble commercial de tolérer qu'un colporteur ou commerçant non résident y exerce ses activités sans être détenteur d'un permis émis par la Ville. Si vous avez connaissance que cette règlementation n'est pas respectée, vous devez en aviser l'hôtel de ville (418 851-1995) sur les heures normales de bureau ou, en dehors de ces heures, la Sûreté du Québec.

Les brèves de l'hôtel de ville

Fête des voisins et foire aux boutures: le samedi 10 juin de 11h à 15h, on se rend au Parc public Janine-G.-Martin pour la fête des voisins. Au programme: pique-nique communautaire et jeux extérieurs. Apportez vos plats. Et du même coup, prenez part à la foire aux boutures au jardin intergénérationnel situé juste à côté du parc pour y partager ou échanger graines, semis, boutures ou plants que vous avez en surplus.

Ligue d'improvisation des Basques: sa saison 2017 se déroulera chaque deuxième jeudi du mois, de mai à septembre, soit les 11 mai, 8 juin, 13 juillet, 10 août et 14 septembre, à 19h30 à la Forge à Bérubé. L'admission est à 2\$ et gratuit pour les moins de 18 ans. Pour ceux et celles qui désireraient se familiariser avec cette discipline, des séances d'entraînement sont offertes au local du Centre Alpha des Basques (15 rue Notre-Dame Est, troisième étage) de 19h à 20h les 25 mai, 29 juin, 27 juillet, 31 août et 28 septembre.

Nos jeunes en politique : la Commission Jeunesse des Basques vous invite à un 5 à 7 sur le thème *Nos jeunes en politique* le mercredi 24 mai au Café Grains de Folie.

Expo-vente du Cercle des Fermières: le jeudi 11 mai de 14h à 20h dans le hall d'entrée du Centre culturel. Une belle occasion de découvrir tout le talent de ces fées qui manient aiguilles, crochets et machines à tisser.

Ciné-club de Trois-Pistoles: présentation du documentaire d'Alain Vézina Sombré dans l'oubli: l'histoire de l'Empress of Ireland le mercredi 7 juin à 19h30 à la Forge à Bérubé. Entrée gratuite.

Vous devez débrancher vos gouttières de vos drains de fondation: l'article 3.7.4 du règlement de construction de la Ville de Trois-Pistoles interdit, le branchement des gouttières de toit aux drains de fondation. Les eaux pluviales qui proviennent du toit et qui sont acheminées par des gouttières doivent être déversées en surface du terrain du propriétaire à une distance de plus de 1,5

mètre de la résidence. Cette mesure règlementaire vise à prévenir les risques de débordement du réseau municipal lors de fortes pluies. De plus, les eaux acheminées par les gouttières risquent de nuire au bon fonctionnement de vos drains de fondation lorsque vos gouttières y sont rattachées. C'est pourquoi certaines compagnies d'assurances demandent à leurs clients de voir à ce débranchement afin de prévenir tout risque de sinistre. La Ville de Trois-Pistoles vous invite donc à vérifier vos gouttières et si nécessaire à les débrancher de vos drains de fondation afin de vous conformer à la règlementation en vigueur.

Répertoire des locaux commerciaux vacants: La SADC des Basques a mis en ligne cet outil sur son site au www.sadcbasques.qc.ca. Un promoteur cherchant à établir une place d'affaire pourra consulter la base de données des locaux vacants. Pour information ou inscription, composez le 418 851-3172 ou par courriel au sadc_basques@ciril.qc.ca. L'affichage dans le répertoire est un service gratuit.